

**DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION
CLASSEE**

Projet de construction d'une plateforme logistique

SCCV ADLOG GARANCIERES DIEPE

Version 2 – Juillet 2023

Sur la commune de Garancières-en-Beauce (28)

Étape 6 :

INCIDENCES

**Pièce jointe n°10 : évaluation des incidences
Natura 2000**

Nota : Site soumis à l'évaluation des incidences Natura 2000 :

Le site est en dehors de toute zone Natura 2000 :

- concerné par l'article R414-19 2° du Code de l'Environnement (liste nationale des sites soumis à évaluation des incidences Natura 2000).
- non concerné par l'arrêté préfectoral n02011161-0002 du 10 juin 2011 fixant la liste prévue au 2° du III de l'article L.414-4 du Code de l'Environnement des documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à l'évaluation des incidences Natura 2000 (première liste départementale).
- non concerné par l'arrêté préfectoral n°2012199-0002 du 17 juillet 2012 fixant la liste prévue au IV de l'article L.414-4 du Code de l'Environnement des documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à évaluation des incidences Natura 2000 (deuxième liste départementale).



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE

Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences au titre de Natura 2000

en application de l'article R.414-23 du code de l'environnement

Préambule :

Ce formulaire est à remplir par le porteur de projet et fait office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il démontre, par une analyse succincte du projet et des enjeux, l'absence d'incidence sur un (ou des) site(s) Natura 2000 ou leur caractère négligeable.

Si une incidence non négligeable ne peut être facilement exclue sans analyse plus approfondie, un dossier complet d'évaluation doit être établi.

Où trouver des informations sur Natura 2000 ?

Vous pouvez contacter le service en charge du traitement de votre demande de déclaration, d'autorisation ou d'approbation.

Vous pouvez également contacter le Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ou le Service Eau et Biodiversité de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

De nombreuses informations sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre :

- Liste des sites Natura 2000 de la région Centre par commune :
www.centre.ecologie.gouv.fr/Zonages-Nature-pdf/Listes_Zonages/liste_Psic.html (ZSC)
www.centre.ecologie.gouv.fr/Zonages-Nature-pdf/Listes_Zonages/liste_zps.html (ZPS)
- Fiches descriptives, cartes et documents d'objectifs des sites Natura 2000 :
www.centre.ecologie.gouv.fr/fiche_zonage_biodiversite.html#N20000_DH (ZSC)
www.centre.ecologie.gouv.fr/fiche_zonage_biodiversite.html#Natura2000_DO (ZPS)
- Carte interactive des zonages sur la nature (carmen) :
http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/11/nature_region2.map
- Fiches descriptives des milieux et espèces Natura 2000 :
www.centre.ecologie.gouv.fr/Fiches_habitats/liste_habitats.html (directive « Habitats »)
www.centre.ecologie.gouv.fr/fiche_oiseaux/oiseaux_zps.html (directive « Oiseaux »)

COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET :

STATUT JURIDIQUE : Société civile de construction vente
(particulier, collectivité, société, autre...)

NOM et PRENOM du demandeur ou RAISON SOCIALE pour les personnes morales :

SCCV ADLOG GARANCIERES DIEPE

ADRESSE : 8 rue Henri Rochefort, 75 017 PARIS

TELEPHONE : 06 01 05 66 26

TELECOPIE : _____

EMAIL : jjeannet@ax-dev.eu

NOM, PRÉNOM et QUALITÉ du responsable du projet pour les personnes morales :

Jérôme Jeannet, Responsable d'Opérations

1 DESCRIPTION DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION

Intitulé et nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention :

Préciser le type d'activité envisagé : manifestation sportive (terrestre, nautique, aérienne, motorisée ou non, etc.), création d'équipements ou d'infrastructures (chemins, dessertes, parkings, voies d'accès, aménagements pour l'accueil du public, etc.), constructions, canalisations, travaux en cours d'eau ou en berges, création de plan d'eau, prélèvements, rejets, drainages, curages, abattages d'arbres, plantations, etc.

La SCCV ADLOG GARANCIERES DIEPE souhaite implanter un entrepôt « en gris » au niveau de la zone d'activités de Diepe sur la commune de Garancières-en-Beauce (entrepôt conçu pour être loué ou vendu à un futur exploitant).

L'entrepôt sera loué ou vendu à une ou plusieurs sociétés pour le stockage de marchandises diverses, telles que des produits banals de grande consommation (alimentation, vêtements, électroménager), des marchandises à base de bois (meubles), papiers, cartons, papeterie, livres, emballages, ou des produits composés de matières plastiques (jouets, emballages...).

L'activité générique d'un entrepôt logistique est la suivante :

- 1 - Réception par camions
- 2 - Déchargement
- 3 - Stockage (temps de stockage variable en fonction des produits et des destinations)
- 4 - Division des lots au niveau de la zone de préparation et reconditionnement
- 5 - Expédition par camion

Le chargement et le déchargement des camions s'effectueront par l'intermédiaire de chariots élévateurs.

Aucune fabrication ne sera réalisée sur le site (absence de procédé).

Localisation :

COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) : [Garancières-en-Beauce \(28\)](#) et [Allainville-aux-Bois \(78\)](#)

LIEU(X)-DIT(S) :

A L'INTERIEUR DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) :

[Non situé dans un site Natura 2000.](#)

A PROXIMITE DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) :

Les sites Natura 2000 les plus proches sont :

- ZPS « Beauce et vallée de la Conie » (FR2410002) à 10,5 km au Sud-Ouest du site,
- ZSC « Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents » (FR2400552) à 6,7 km à l'Ouest du site.

La carte de localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000 est disponible page suivante.

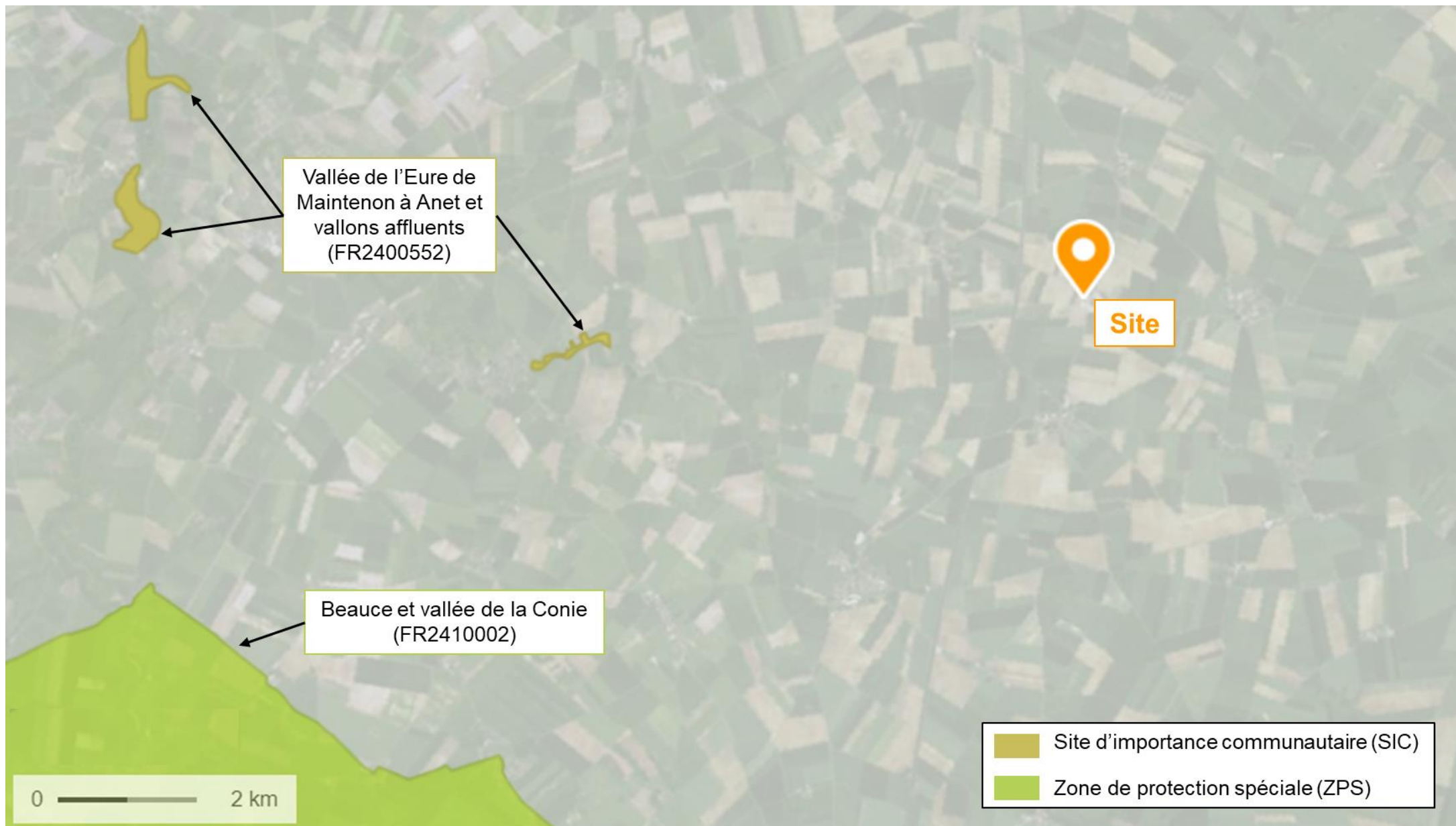
Le plan de masse du projet est disponible en Etape 8 – Pièce jointe n°20 de la présente demande d'enregistrement.

Joindre obligatoirement une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention sur fond de carte IGN au 1/25000 ou au 1/50000 (une impression à partir du Géoportail www.geoportail.fr peut servir de support) et un plan descriptif du projet (plan cadastral, plan de masse, etc.).

Pièce jointe n° 10

Localisation des sites Natura 2000

Extrait de carte IGN Géoportail (1/50 000)



Étendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention :

SURFACE APPROXIMATIVE DE L'EMPRISE GLOBALE DU PROJET : 24 030 m²
(préciser l'unité de mesure : m², ha, etc.)

ET / OU

LINEAIRE TOTAL CONCERNE PAR LE PROJET OU LA MANIFESTATION :
(préciser l'unité de mesure : m, km, etc.)

NOMBRE PREVU DE PARTICIPANTS :
(dans le cas de manifestations sportives ou culturelles)

SURFACES CONCERNÉES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMÉNAGEMENT :
(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : surfaces imperméabilisées, construites, défrichées, etc.)

La surface de plancher des constructions représentera environ 9 321 m², soit 38,8 % de l'emprise totale du site (24 030 m²).

Les surfaces imperméabilisées du site représenteront 17 599 m², soit 73,2 % de l'emprise totale du site.

Les surfaces perméables représenteront environ 6 431 m², soit 26,8 % de l'emprise totale du site.

LINEAIRES CONCERNES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMÉNAGEMENT :
(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : linéaires d'infrastructures, de canalisations, de travail en cours d'eau ou fossés, etc.)

Durée et période des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

Préciser la durée (en nombre de jours, de mois) et/ou la période (saison, entre JJ/MM/AA et JJ/MM/AA) approximative ou exacte des travaux, de la manifestation ou de l'intervention si elles sont connues.

2 DESCRIPTION DES INCIDENCES DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION SUR UN (DES) SITE(S) NATURA 2000

La zone Natura 2000 la plus proche est située à environ 6,7 km à l'Ouest du site. Au vu de son éloignement, le projet ne sera pas susceptible d'impacter les zones Natura 2000.

De plus, toutes les mesures seront prises pour limiter l'impact du site sur son environnement :

- Le projet n'engendrera pas de prélèvement des eaux en nappe ou dans le milieu naturel ;
- Les eaux usées, de type sanitaire uniquement, seront traitées sur site via un assainissement autonome type filtre compact et les eaux pluviales susceptibles d'être polluées seront traitées par un séparateur d'hydrocarbures (ou dispositif équivalent) avant rejet ;
- Les déversements accidentels et les eaux d'extinction incendie seront confinés sur site.
- Les rejets atmosphériques seront uniquement liés au trafic engendré par l'activité du site.

Milieus présents sur l'emprise du projet :

Cocher les cases concernées et joindre dans la mesure du possible une ou des photo(s) du site avec le report des prises de vue sur la carte de localisation.

- zone urbanisée ou construite
- routes et accotements
- autre milieu artificialisé (*préciser si possible : carrière, terrain de sport, camping, etc.*)

- jardin, verger, zone maraîchère, vigne
- grande culture
- friche
- jachère
- prairie (*préciser si possible pré de fauche ou pâture*)

- autre milieu ouvert (*préciser si possible : lande, fourré, etc.*)

- forêt de feuillus
- forêt de résineux
- forêt mixte
- plantation de peupliers
- bosquet
- haie (*préciser si possible : haie arbustive ou arborée, continue ou non, etc.*)

- vieux arbres (*préciser si possible : alignements, isolés, têtards, etc.*)

- cours d'eau (*préciser si possible la périphérie : bancs de sables, fourrés, forêt, etc.*)

- plan d'eau (*préciser s'il est compris dans une chaîne d'étangs*)

- mare (*préciser si possible si elle est végétalisée ou non*)

- fossé
- autre zone humide (*préciser si possible : roselière, tourbière, etc.*)

- autre milieu (*préciser si possible : grotte, falaise, etc.*)

Pour chaque milieu, on fera mention, dans la mesure du possible, des activités qu'ils supportent et de leur fréquence (exemple : mare servant toute l'année à l'abreuvement des troupeaux ; prairie fauchée tous les ans ; terrain de sport régulièrement utilisé ; etc.).

Types d'incidences potentielles générées par le projet, la manifestation ou l'intervention :

Cocher les cases potentiellement concernées et si possible les milieux/espèces susceptibles d'être touchés pour chaque type d'impact. Préciser également si l'impact est avéré ou éventuel.

Le site du projet correspond à une parcelle cultivée située à proximité de bâtiments industriels dans un contexte de grandes cultures (cf. photographie du site page suivante).

destruction du milieu par travail ou décapage du sol, installations ou constructions, changement d'occupation du sol, comblement de zones humides, abattage d'arbres ou de haies...

Préciser :

détérioration du milieu par piétinement, circulations de véhicules motorisés ou non, drainage et assèchement...

Préciser :

détérioration du milieu par pollution directe ou indirecte (traitements, rejets...)

Préciser :

détérioration du milieu par abandon des pratiques de gestion courante, déprise, enfrichement...

Préciser :

perturbation d'espèces par la fréquentation humaine, les émissions de bruits, de poussières, l'éclairage (notamment de nuit), la rupture de corridors écologiques...

Préciser :

Un pré-diagnostic faune, flore et milieux naturels, présenté en Annexe 3 de la Pièce jointe n°9 – Etape 6, a été réalisé sur le site en juillet et octobre 2022.

Au regard des éléments décrit dans le pré-diagnostic, le site projet :

- N'est pas compris au sein d'un périmètre écologique réglementaire ou d'inventaire du patrimoine naturel. Seule une ZNIEFF de type 2 est située dans un rayon de 5 km autour du site du projet (Vallée de la Voise et de l'Aunay, localisée à 4,7 km à l'Ouest du site) ;
- Ne comprend pas d'habitats caractéristiques de zones humides au sens de la réglementation en vigueur. L'expertise des espèces végétales n'a pas révélé la présence d'espèces indicatrices de zones humides ;
- Ne comprend pas d'habitats présentant un intérêt écologique particulier. Le sol du projet est constitué d'une parcelle cultivée qui ne semble pas favorable à la présence d'espèces végétales protégées et/ou menacées ;
- Ne semble pas favorable à la présence d'espèces faunistiques patrimoniales.

En conclusion, le site du projet présente un potentiel d'accueil relativement faible pour la biodiversité, notamment pour les espèces d'intérêt patrimonial et/ou protégées.

Les enjeux faune/flore pressentis sont globalement faibles.



Vue du site du projet depuis la bordure Ouest
(source : *Ligéria Nature*)

3 CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure ici sur l'absence ou non d'incidences de son projet. En cas d'incertitude, il est conseillé de prévoir une évaluation complète.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable sur un (ou des) site(s) Natura 2000 (le cas échéant, par effet cumulé avec d'autres projets portés par le demandeur) ?

NON : ce formulaire accompagné du dossier de demande est à remettre au service en charge de l'instruction.

OUI : un dossier complet doit être établi et transmis au service en charge de l'instruction du dossier.

Commentaires éventuels :

Fait à : Paris

S
i
g
n
a
t
u
r
e

Le : Signé numériquement
par : JEANNET
Date : 2023.07.17 10:
32:37 +02'00'